

238 INVEST

Leasing d'œuvres d'art

France • Suisse • Monaco • Dubaï • Belgique • Italie • Allemagne

KIT PRESCRIPTEUR

CGP • Family Offices • Conseillers patrimoniaux

+300

Clients satisfaits

+400

Artistes internationaux

+50 000

Œuvres disponibles

1. Qui sommes-nous ?

238 Invest est une société spécialisée dans la vente et le leasing d'œuvres d'art contemporaines, à destination des chefs d'entreprise et des professions libérales. Nous mettons à disposition de nos clients l'une des plus grandes concentrations d'artistes et d'œuvres d'art en Europe.

Notre service est intégralement pris en charge : sélection des œuvres, conseil, livraison, installation et suivi. Nous travaillons avec plus de 400 artistes contemporains internationaux au sein de galeries partenaires de renommée internationale.

France • Suisse • Monaco • Dubaï • Allemagne • Belgique • Italie

2. Les avantages du leasing d'œuvres d'art

Le leasing d'œuvres d'art est une solution financière méconnue, mais très puissante pour vos clients chefs d'entreprise et professions libérales. Voici pourquoi elle mérite d'être intégrée à votre conseil patrimonial.

Avantage 1 — Charges 100% déductibles

Les loyers versés dans le cadre d'un contrat de leasing d'œuvres d'art sont intégralement déductibles du résultat imposable de l'entreprise ou de la profession libérale. C'est un levier d'optimisation fiscale direct, légal et sans risque.

Avantage 2 — Aucune immobilisation au bilan

Contrairement à un achat, le leasing ne génère aucune immobilisation. Les œuvres n'apparaissent pas à l'actif du bilan. C'est une solution hors bilan qui préserve la capacité de financement de l'entreprise et n'alourdit pas les ratios financières.

Avantage 3 — Accès à l'art sans décaissement important

Le leasing permet d'accéder à des œuvres d'art de grande valeur sans mobiliser de trésorerie. Le coût est étalé dans le temps sous forme de loyers réguliers, adaptés à la capacité financière du client.

Avantage 4 — Flexibilité totale

Le client bénéficie d'une souplesse totale dans la gestion de ses œuvres :

- Rotation des œuvres selon ses envies ou l'évolution de ses locaux
- Option d'achat en fin de contrat pour acquérir définitivement l'œuvre
- Renouvellement ou changement d'œuvres facilité

Avantage 5 — Levée d'option : devenir propriétaire à terme

Au terme du contrat de leasing, le chef d'entreprise ou la profession libérale peut lever l'option d'achat et devenir propriétaire de l'œuvre pour une valeur résiduelle très faible. L'œuvre intègre alors son patrimoine personnel à un coût optimisé.

Avantage 6 — Valorisation de l'environnement de travail

Intégrer des œuvres d'art dans les locaux professionnels renforce l'image de marque, valorise l'environnement de travail et contribue à l'attractivité employé. C'est un signal fort envoyé aux clients, partenaires et collaborateurs.

3. Tableau récapitulatif des bénéfiques

Avantage	Détail pour votre client
Charges déductibles	Loyers 100% en charges — réduction immédiate de la base imposable
Hors bilan	Aucune immobilisation — bilan allégé, ratios préservés
Trésorerie préservée	Loyers étalés — pas de décaissement important
Flexibilité	Rotation des œuvres + option d'achat en fin de contrat
Acquisition patrimoniale	Levée d'option — l'œuvre intègre le patrimoine à valeur résiduelle
Image & marque employeur	Valorisation des locaux, attractivité, signal de distinction

4. Profil client idéal

Le leasing d'œuvres d'art s'adresse spécifiquement aux :

- Chefs d'entreprise (TPE, PME, ETI) souhaitant optimiser leur fiscalité tout en valorisant leurs locaux
- Professions libérales (médecins, avocats, notaires, architectes, experts-comptables...) soumis à l'IS ou à des régimes imposables
- Artisans-commerçants en croissance souhaitant valoriser leur image
- Dirigeants soucieux de la qualité de leur environnement de travail et de leur marque employeur

Ticket moyen indicatif : à partir de quelques centaines d'euros par mois, selon les œuvres sélectionnées.

5. Notre proposition de partenariat

238 Invest propose à ses prescripteurs (CGP, Family Offices, conseillers patrimoniaux) un partenariat structuré et rémunérateur, basé sur l'apport d'affaires.

Ce que nous apportons à vos clients

- Un catalogue de +50 000 œuvres d'art contemporaines issues de +400 artistes internationaux
- Un service clé en main : conseil, sélection, livraison, installation, suivi
- Des contrats de leasing souples, adaptés au profil de chaque client
- Un accompagnement expert tout au long de la relation

Ce que nous vous apportons

- Une offre différenciante à proposer à vos clients chefs d'entreprise et professions libérales
- Une source de revenus complémentaires via une commission attractive sur chaque apport d'affaires conclu
- Un positionnement premium qui renforce votre valeur ajoutée auprès de vos clients
- Un interlocuteur dédié et réactif pour vous accompagner

Les conditions de rémunération et les modalités du partenariat vous seront présentées lors d'un échange dédié. Prenons rendez-vous.

6. Nous contacter

Pour discuter de notre partenariat ou obtenir une présentation personnalisée :

238 INVEST

www.238invest.com

France • Suisse • Monaco • Dubaï • Allemagne • Belgique • Italie

Retrouvez-nous également sur LinkedIn pour nos actualités, événements et webinaires.